

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du **4 février 2025**, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances portant sur les événements :

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Animation et événements sur la rue Wellington (ordonnance d'agilité), édition 2025	<i>Société de développement commercial Wellington</i> (SDCW)	Rue Wellington entre le boulevard LaSalle et la 6 ^e Avenue	Maximum de vingt-cinq (25) jours, du 2025-03-01 au 2026-03-01
Animation sur des terrains adjacents à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou à son presbytère, édition 2025	<i>Société de développement commercial Wellington</i> (SDCW)	Sur des terrains adjacents à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou à son presbytère À l'intersection des rues Wellington et Galt	Du 2025-03-01 au 2025-10-31

et ce, en vertu des règlements suivants :

- *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* (RCA10 210012);
- *Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516);
- *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RCA06 210012);
- *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025)* (RCA24 210012);
- *Règlement régissant un commerce ou une vente temporaire* (1735).

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun,
le 5 février 2025.

Stephanie Zhao Liu (original signé électroniquement)

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement